

Vers les traces du potier depuis Ferrière-la-Grande (VTT)



Visorando



Trace n° 33389573

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Cette randonnée vous propose de découvrir l'histoire de cet ancien village de potier.

Durée	2h30	Difficulté	Moyenne
Distance	29,10 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	149 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	144 m	Commune	Ferrière-la-Grande (59680)
Point haut	231 m	Région	Avesnois
Point bas	133 m		



Description

Garez-vous sur le parking le long de la voie verte face au relais éco-vélo, Rue Jean Jaurès à Ferrière-La-Grande.

(D/A) Prenez à gauche la voie verte entre le parking et le relais éco-vélo et allez tout droit jusqu'à la 2^e route.

(1) Traversez la rue (Rue du Lieutenant Boucly) et continuez tout droit sur la voie verte parallèle à la Solre. Longez le gymnase à main gauche et continuez toujours tout droit sur la voie verte jusqu'à la 2^e route et la maison n°155 à main droite (cote 145).

(2) Sortez de la voie verte par la gauche (Rue de la Gare). Au carrefour suivant, tournez à gauche, Rue du Moulin et suivez ensuite la première à droite (Rue des Juifs). Ignorez rapidement la rue à gauche et au carrefour à quatre voies, grimpez à gauche (Rue des Gréaux), longez l'église à main droite et rejoignez le Chemin du Cimetière quelques mètres après.

(3) Tournez à droite sur celui-ci, passez devant le cimetière et à la patte d'oie qui suit, tenez la droite et continuez jusqu'à une route.

(4) Prenez à droite puis, à la patte d'oie, allez à gauche. Dans le virage à 90° à gauche, empruntez le chemin en face, descendez au Trou de l'Enfer (PR®). Traversez le ruisseau et remontez jusqu'à la route (cote 184).

(5) Poursuivez à gauche puis prolongez sur un chemin. Allez tout droit jusqu'à une route. Filez en face et arrivez rapidement à croisement en lisière de bois.

(6) Tournez à gauche et suivez la route jusqu'à la sortie de la forêt (cote 212).

(7) Quittez la route et empruntez le chemin à droite et allez jusqu'au carrefour des Cinq Chemins situé à l'angle d'une langue de bois.

(8) Prenez le deuxième chemin sur la gauche et restez sur le PR® et rejoignez un croisement au pied d'un château d'eau (Ferme de la Brique, Route de Jeumont).

(9) Tournez à droite, entrez dans Bérelles et prenez à gauche la D80, Rue de Cousolre. Passez la Mairie, sortez du village et trouvez le départ d'un chemin à gauche dans la courbe à droite de la route (cote 212).

(10) Virez à angle aigu sur le 1^{er} chemin à gauche et filez à travers le bois puis longez la lisière à main droite. À la route, poursuivez à droite, passer le hameau de Boutigny et arrivez rapidement à une bifurcation avec deux chemins opposés.

(11) Tournez à gauche et suivez le PR® en descente jusqu'à la route.

Points de passages

D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande

N 50.255847° / E 3.998626° - alt. 134 m - km 0

1 Carrefour de la boucle

N 50.239996° / E 4.016651° - alt. 137 m - km 2.3

2 Rue de la Gare - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre

N 50.217537° / E 4.023886° - alt. 144 m - km 5.14

3 Rue du Cimetière

N 50.220448° / E 4.025178° - alt. 165 m - km 5.87

4 Épinette

N 50.228369° / E 4.033252° - alt. 172 m - km 6.99

5 Carrefour

N 50.219998° / E 4.040325° - alt. 184 m - km 8.07

6 Croisement en T vers le blockhaus

N 50.224501° / E 4.074465° - alt. 220 m - km 10.68

7 Cote 212 Pico Fontaine

N 50.227829° / E 4.080372° - alt. 213 m - km 11.28

8 Carrefour des Cinq Chemins

N 50.221942° / E 4.084344° - alt. 225 m - km 12

9 Route de Jeumont

N 50.224182° / E 4.095909° - alt. 225 m - km 12.9

10 Bois de Boutigny

N 50.2181° / E 4.107319° - alt. 220 m - km 14.66

11 Château de Boutigny

N 50.228438° / E 4.108724° - alt. 216 m - km 16.27

(12) Partez à gauche (Rue du Cimetière), et prenez la première route à droite juste après la maison à gauche. Suivez le virage à gauche pour rester sur le PR®, passez un oratoire et continuez tout droit jusqu'à un Stop.

(13) Traversez la départementale et continuez en face, toujours sur le PR®. Ignorez un chemin à gauche, passez un blockhaus à main gauche et arrivez à une route transversale (Route Nationale).

(14) Tournez à gauche puis aussitôt à droite au niveau du n°99 (Rue Pasteur) et continuez jusqu'à un embranchement de quatre routes.

(15) Bifurquez à gauche, puis à l'intersection suivante au niveau de la petite chapelle, poursuivez à droite (Rue Jean Jaurès). Entrez dans Cayaut et continuez tout droit jusqu'à l'église.

(16) Au carrefour, tournez à gauche (Rue Jeanne d'Arc) et au bout, poursuivez à droite (Rue Georges Guynemer) jusqu'au carrefour suivant.

(17) Tournez à gauche (Rue de la République), au Stop, traversez la route (D936) et continuez en face, Rue Lebrun Malderez. Suivez cette voie jusqu'à

trouver le départ du 3° chemin à gauche au pied d'un pylône de ligne haute tension (cote 179).

(18) Tournez à gauche, puis sur le 1^{er} chemin à droite. Filez tout droit, entrez dans Ferrière-la-Petite et rejoignez le croisement au niveau du n°11, Rue Max Dormoy.

(19) Tournez à droite, Rue Max Dormoy. À la place avec le parking, continuez en face sur la D436 et rejoignez le carrefour passé à l'aller.

(1) Avant le pont sur le ruisseau de la Solre, et empruntez la voie verte à droite et effectuez le chemin inverse de l'aller jusqu'au parking, face au relais éco-vélo (D/A).

● 12 Rue du Cimetière

N 50.236179° / E 4.107614° - alt. 196 m - km 17.24

● 13 Départementale

N 50.241995° / E 4.095485° - alt. 201 m - km 18.58

● 14 Nationale

N 50.251892° / E 4.093339° - alt. 192 m - km 19.73

● 15 Embranchement - Escrière (ruisseau) - Affluent de la Sambre

N 50.255397° / E 4.091295° - alt. 176 m - km 20.19

● 16 Église, Rue Jeanne d'Arc

N 50.256591° / E 4.074934° - alt. 170 m - km 21.47

● 17 Rue de la République

N 50.257376° / E 4.070798° - alt. 179 m - km 21.87

● 18 Cote 179

N 50.246938° / E 4.043882° - alt. 179 m - km 24.22

● 19 Rue Max Dormoy

N 50.238334° / E 4.022052° - alt. 142 m - km 26.33

● D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande

N 50.255871° / E 3.998663° - alt. 134 m - km 29.1

Informations pratiques

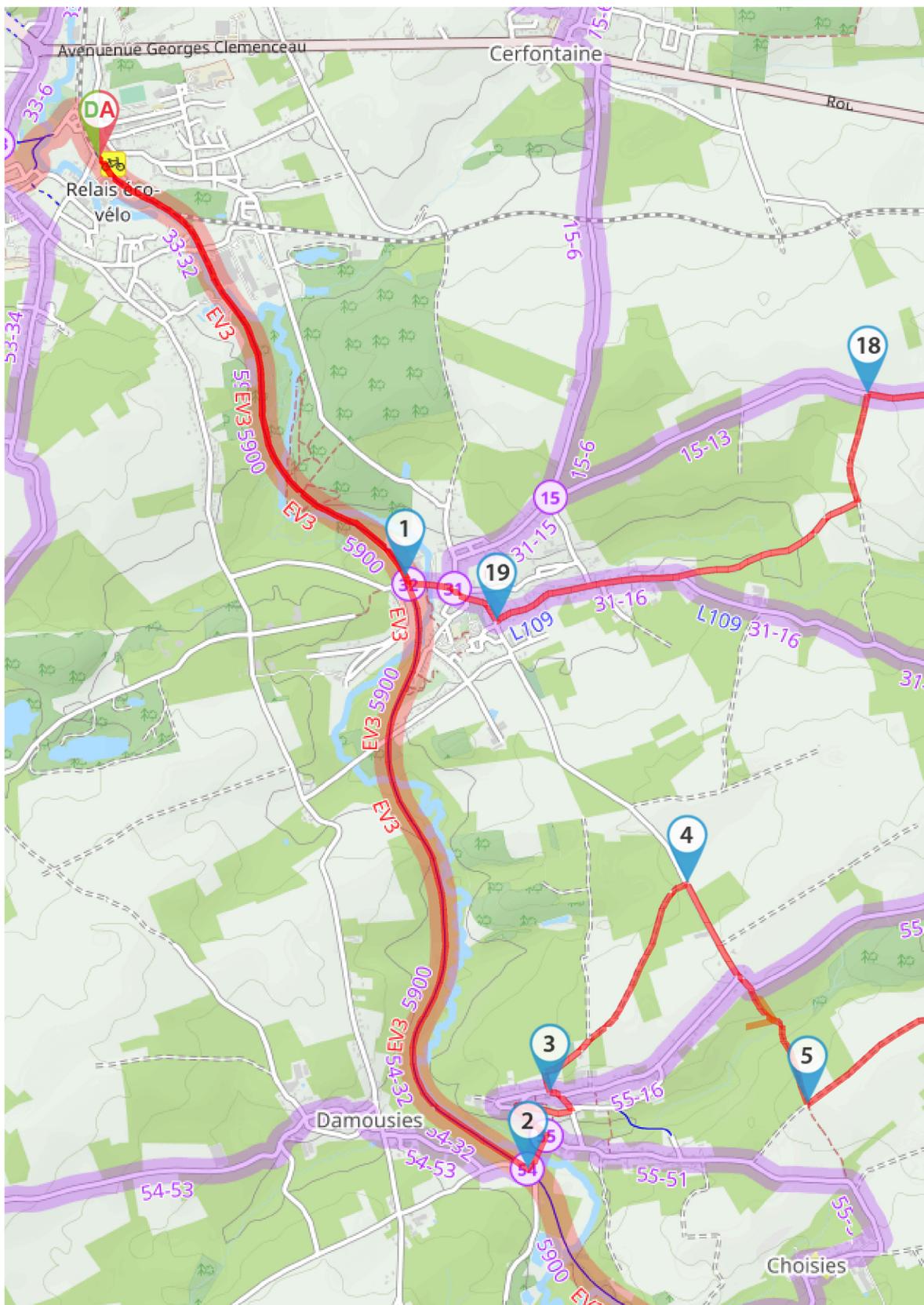
Circuit balisé en Marron par le relais éco-vélo selon la charte réglementaire.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-vers-les-traces-du-potier-depuis-ferrier/>

En savoir plus :

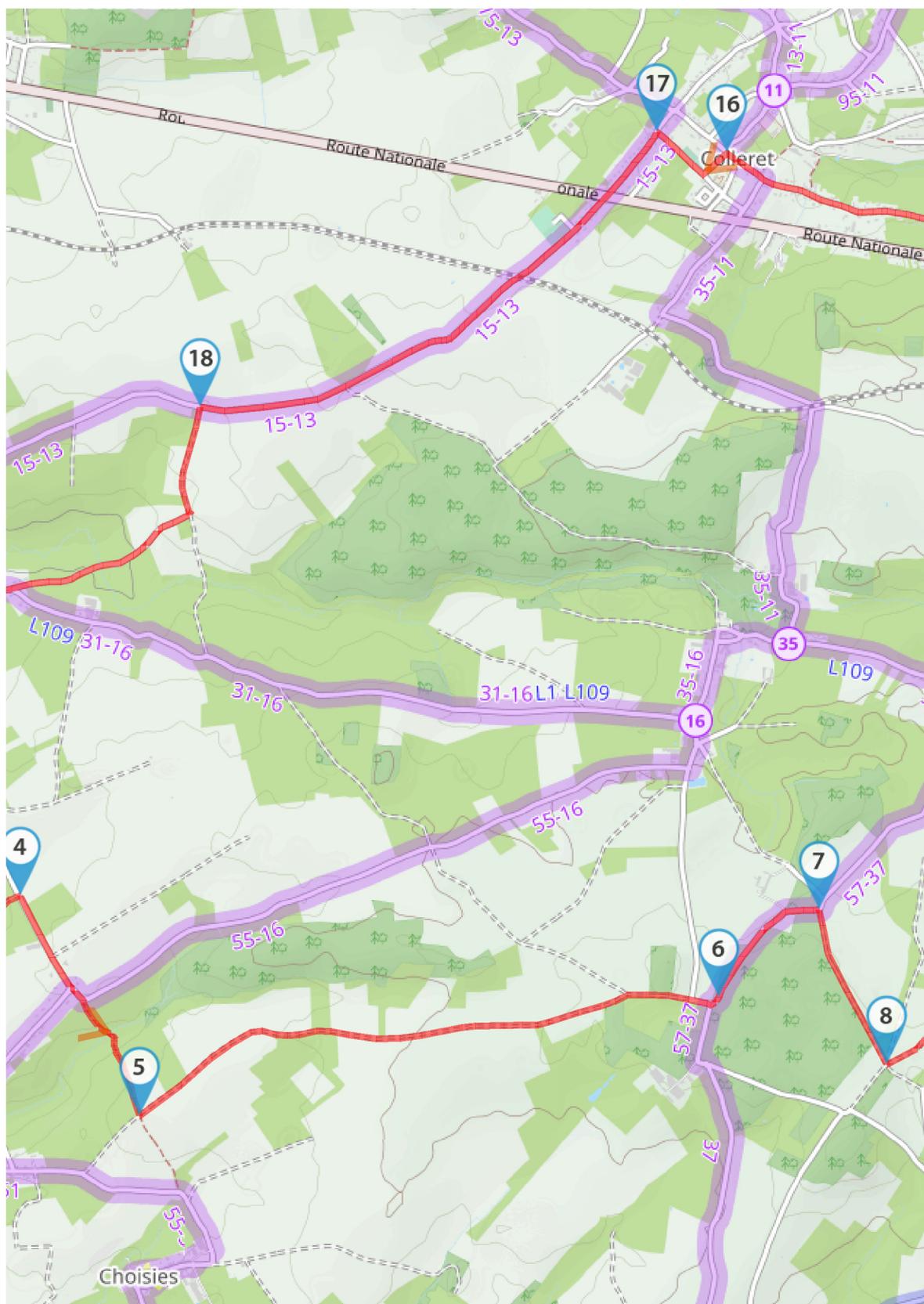
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



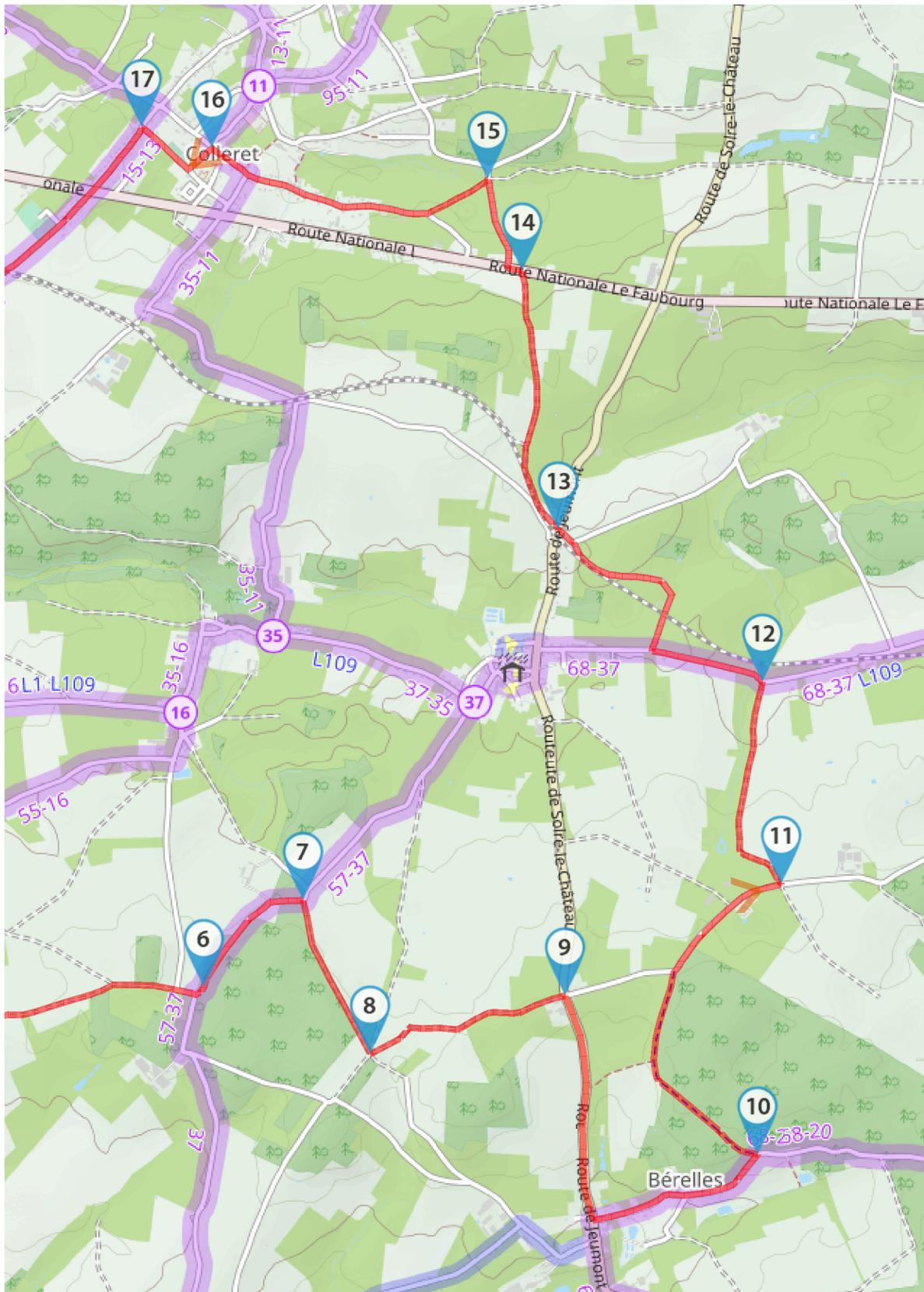
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

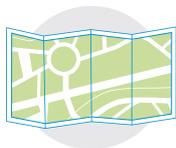
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



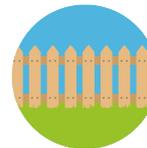
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.